

Rapport du Congrès Fédéral de COMBOURG du 27 NOVEMBRE 2011.

Mr ESNAULT, Président Fédéral, de la 10^{ème} Région, remercie Monsieur Claude CLEMENT, ainsi que les sociétaires de la Société de COMBOURG pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Avant d'aborder ce congrès Mr ESNAULT, demande une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés :

Appel des sociétés:

Toutes présentes sauf,

- Brest.
- Châteauneuf du Faou.
- Erquy.
- Fréhel.
- St Briec.
- St Malo.
- Plonéour
- Quimper (Excusé).
- La Fresnais

Lecture du rapport du président de 2010.

(Adopté à l'unanimité).

Rapport du Président Fédéral.

Mesdames, Messieurs,

La saison 2011 a été bonne dans son ensemble, pour les concours, en début de saison la météo nous a grandement favorisés, ce qui nous a permis de lancer nos équipes dans de bonnes conditions dès le départ.

La fin a été un peu plus compliquée, notamment pour Châteauroux qui a dû être reporté au dimanche, le samedi n'étant pas jouable. Les rentrées se sont faites sous la pluie et les rafales de vent, mais peu de pertes à déplorer.

C'est 43500 pigeons qui ont été transportés sur les différents lieux de lâcher (chiffre quasi identique à 2010).

Cette année différents convoyeurs ont pu accompagner le chauffeur et se rendre compte comment sont transportés nos pigeons. Aucune anomalie ne m'a été signalée, pas plus de la part des contrôleurs de lâchers auxquels nous avons demandé de remplir un questionnaire sur nos conditions de transport.

Nos camions ont parcouru 27147 Km, dont 21647 pour la semi et 5500 Km pour le 709. Ces chiffres sont stables d'une saison à l'autre. La hausse des carburants a encore eu des répercussions sur notre budget transport, je pense qu'il va falloir s'y habituer.

Comme tous les ans, il y a eu quelques frais d'entretien courants sur les camions, cela on ne peut pas y échapper, surtout que notre matériel vieillit.

Je ne m'étendrai pas sur les détails, tout à l'heure, Mme Janssen notre trésorière vous donnera la lecture complète des résultats financiers de notre exercice, tout comme les présidents de section qui vous présenteront également leurs rapports d'activité.

La 10^è Région s'est distinguée au Championnat de France des régions, puisqu'elle termine 1^{ère} lors de l'épreuve finale, les 3 colombophiles qui ont donné la victoire se sont classés respectivement : Pascal Clément 2^{ème}, le tandem Bablée-Jansen 12^{ème} et Didier Hervieux 28^{ème}. Je profite de l'occasion pour leur adresser mes félicitations.

Un autre évènement aura marqué la colombophilie, bien au delà de notre région, c'est le Tour de France Colombophile. Cette première édition à l'initiative d'un colombophile normand en l'occurrence Mr Michel Marie a connu un vrai succès. Si au départ l'organisation a tardé à se mettre en place, peut être à cause des doutes de certains et bien la satisfaction a été grande pour tous. La 10^è région y a bien sûr participé sur la 3^è étape qui conduisait les pigeons d'Asnelles (Calvados) à Evran (Côtes d'Armor). Plusieurs colombophiles avaient fait le déplacement pour assister à l'arrivée et je les en remercie.

La colombophilie n'a jamais été autant médiatisée, c'était sur toutes les lèvres. Il est bien sûr prévu une nouvelle édition pour 2012, qui sera certainement améliorée et qui je l'espère connaîtra un nouveau succès, nous avons bien besoin de rajeunir nos effectifs quand on sait que 70% des colombophiles ont plus de 50 ans.

Sinon, notre région a retrouvé une certaine sérénité par rapport à 2010, on ne peut que s'en réjouir. Je souhaite que cela continue pour que nous prenions tous un réel plaisir à pratiquer notre belle passion.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne journée et beaucoup de convivialité.

Merci de votre attention

Rapport des Présidents de Commission.

Trésorerie administrative et transports. (Par Mme JANSSEN).

Un exemplaire du rapport a été remis à chaque amateur à l'entrée de la salle.

Pour plus de précisions, les comptes présentent les soldes suivants :

- Administratif : 4376.50 €
- Compte transports : 2149.40 €
- Livret Bleu : 43915.53 €
- TOTAL : 50441.43 €

Mme JANSSEN, précise que les dirigeants ne gaspillent pas l'argent des colombophiles.

(Rapport adopté à l'unanimité).

Commissaire aux comptes. (Par Mr COEURDRAY).

Condensé du rapport :

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes établis sur la période du 1^o Novembre 2010 au 31 Octobre 2011.

Ce contrôle a été effectué sur :

- La réalisation du **rapprochement bancaire** : les soldes comptables annoncés et ceux des trésoreries figurants sur les extraits de Banque sont cohérents. Les écarts sont expliqués (cf document situation financière).

Les Dépenses

- L'exhaustivité des pièces (Factures, Tickets de caisse, demandes de remboursement de frais etc...) justifiant les dépenses enregistrées.
- L'assurance des **versements** des montants dûs aux différents tiers : personnel, organismes sociaux, fédération nationale, groupements etc...

Sur la base de cet examen, il m'appartient d'exprimer ma conclusion.

Je n'ai pas relevé d'anomalies **significatives** qui mettraient en cause la régularité et la sincérité des comptes ainsi que la situation financière à la fin de

cette période.

Nota sur les Recettes : les factures adressées aux différents tiers (sociétés colombophiles et autres partenaires.) étant opposables et ayant été toutes réglées, n'ont pas fait l'objet d'un contrôle.

Le Censeur /André Coeurdray

(Adopté à l'unanimité).

Commission sportive. (Par Mr BABLEE).

Condensé du rapport :

Après un début de saison sans problème, grâce à une météo idéale, la situation s'est compliquée à partir de Toulouse du 18 juin, que nous avons dû reporter au dimanche.

Le Week-end du 16 juillet, avec Châteauroux aura été le plus difficile à gérer. Les prévisions météo, même à court terme, n'étant pas toujours fiables.

Nous avons pris la bonne option, en retardant l'enlogement, évitant ainsi, une journée de panier supplémentaire, à nos pigeons.

L'expérience pigeonneaux, sur Bergerac avec lâcher une heure après les vieux n'est pas une expérience à renouveler, surtout sur une telle distance moyenne (460 Kms).

Sinon, des pigeons échappés d'un panier.

Grâce à la présence d'esprit du convoyeur Mr MONTFORT, les pigeons sont récupérés et remis dans le panier de Plonéour, dont le plomb de la porte supérieure est retrouvé à l'intérieur.

Un fil métallique aurait évité cet incident.

Dans le cadre des contrôles que doivent effectuer les régions, l'heure de lâcher annoncée, sur le concours de Jarnac du 30 avril, a volontairement été avancé d'une heure, aucune anomalie n'a été constatée.

Pigeonneaux : Ceux qui font des demandes « **l'hiver** », concernant les pigeonneaux ou les concours de fond sont souvent ceux, qui s'abstiennent de les jouer le jour venu.

Dernier point important :

Pour la saison 2012, les dossiers de vaccination, devront être adressés aux présidents de commission sportive de « **Groupement** ». Ceux-ci, les feront suivre à Mr BABLEE, avant le premier concours.

Cela lui évitera de les recevoir en ordre dispersé.

Commission de Contentieux. (Par Mr LORHO).

Rapport de la section protection et contentieux

Bonjour à tous, je vous souhaite un bon congrès.

En cette année 2011 la section contentieuse n'a pas eu à connaître pour le moment, mais l'année n'est pas tout à fait terminée, aucun nouveau dossier. Les deux affaires engagées en 2010 et dont je vous ai entretenu le 14 novembre dernier sont pour l'une toujours en cours et pour l'autre j'ai appris qu'une décision est intervenue à LILLE.

Celle-ci avait pour objet la plainte formulée par Mr ROBIN contre Mr RODRIGUEZ.

Mr SGOMBRI, Président national de la section contentieux, que j'ai contacté m'a précisé que l'affaire a été classée sans suite parce que le plaignant Mr ROBIN, ne s'était pas présenté à l'audience.

On constate donc que Mr RODRIGUEZ échappe, pour la 2ème fois, pour des questions de forme, à une sanction que beaucoup estimaient méritée.

La 1ère fois les sanctions décidées par la commission de discipline de la 10ème région à PONTIVY, dans l'affaire TALARMIN contre RODRIGUEZ n'avaient pu être mises à exécution parce que par suite d'une modification du code colombophile, les commissions de discipline auparavant constituées dans les régions de moins de 500 membres n'avaient plus de compétence. En outre nous avons commis une erreur dans la composition de cette commission.

Cette 2è fois Mr RODRIGUEZ s'en tire bien, par suite de l'absence de Mr ROBIN à l'audience. Les textes en la matière, l'article 18 du code colombophile, précisent en effet: " les parties sont convoquées par lettre R avec AR et doivent comparaître en personne, et en cas d'excuse légitime elles peuvent se faire représenter par un colombophile en situation régulière, elles peuvent aussi se faire assister ". Ce sont les textes, que peut-on considérer comme excuse légitime ? Je n'en sais rien et je n'ai pas pu me renseigner ni renseigner Mr ROBIN puisque à aucun moment il ne m'a avisé de sa convocation.

Je vous précise tout de même en ce qui concerne la commission de discipline le rôle du président de la section du contentieux est limité puisque il ne fait que donner un avis et transmettre les dossiers à l'échelon national.

La procédure est assez compliquée et je crois savoir qu'il y a beaucoup de dossiers en instance à LILLE et que de nombreux colombophiles ne se déplaceront pas pour soutenir leur plainte, mais ceci est un avis personnel. Je pense également, mais, là aussi c'est un avis qui n'engage que moi, il aurait été plus simple d'instituer une commission de discipline entre plusieurs régions qui auraient atteint le chiffre de 500 membres, cela aurait été aussi efficace sinon plus et cela aurait occasionné moins de déplacements.

Je vous remercie de votre attention.

Section Communication.

Mme JANSSEN précise que toutes actions ou activités servant ou faisant la promotion de la colombophilie sont les bienvenues et seront toutes diffusées.

Par ailleurs Mme Janssen nous fait part d'une nouvelle initiative et fait référence à une affiche présentée lors du Congrès nous annonçant 2 concours à longues distances.

Le premier à l'occasion des Jeux Olympiques sur Londres le 11 08 2012, et le deuxième sur Berlin le 28 07 2012 à l'occasion de la journée Mondiale de la Paix.

Les modalités de participation à ces 2 concours paraîtront dans le prochain Bulletin National.

Section Discipline : (Par Mr MONTFORT).

" En tant que président de la commission régionale de discipline, j'ai été convoqué (par tirage au sort) au siège de la fédération nationale à Lille pour participer à la Commission Nationale de discipline (président : M. Pierre BONOMETTI) pour examiner et statuer sur une affaire opposant la 2e région colombophile à un amateur de celle-ci. Conformément au statut (Code colombophile et règlement des concours), il ne m'appartient pas de vous informer sur les décisions qui ont été prises. Sachez, toutefois, que les sanctions disciplinaires peuvent aller du simple classement sans suite (faute d'éléments probants ou de non présentation des différentes parties), du blâme avec remboursement des frais engagés pour la constitution

des dossiers, de l'exclusion temporaire ou définitive de participer aux concours.
Le "mis en cause" a la possibilité de faire appel de la décision prise par la commission de discipline auprès de la chambre d'appel.

Je crois savoir que ma participation à la commission nationale de discipline fut une première pour un membre du bureau de la 10e région.
En tant que telle, je me félicite d'y avoir participé car c'est une expérience enrichissante.

Commission de Contrôle : Par Mr CLEMENT.

Cette commission n'a pas eu à intervenir au cours de l'exercice.

Remise des prix 2011 :

Championnat de Bretagne

- 1 BERNARD Jean
- 2 LEUX René
- 3 LE GALLO
- 4 BERNARD Sylviane
- 5 FEVRIER René

Championnat des Fédéraux

- 1 BERNARD SYLVIANE
- 2 FEVRIER RENÉ
- 3 LE GALLO J PIERRE
- 4 DUVAL GÉRARD
- 5 LORHO ROGER

Trophée sur ELNE (Inter Région). Vainqueur 2011 : Mme BERNARD SYLVIANE.

Trophée sur ELNE (Inter Région). Vainqueur sur les 3 dernières années :

Mr LE GALLO Jean Pierre de Lorient

Remise de distinctions.

- Médaille d'argent : Mr GAVARD Jean Yves
- Médaille de bronze : Mr WALLEES Jean
- Médaille de la Reconnaissance : Mr DUPLESSIS Guy, Mr HELLEUX Jean Claude, Mr MONTFORT André, Mr SALUN Bruno, Mr SEVERE Jean Jacques.

Mise en place de la saison 2012.

Après que chaque président de Groupement se soit largement exprimé sur les contraintes et motivations liées à son groupement, chacun a pu mieux comprendre la complexité de mise en place d'un programme.

Le programme suivant, a pu être adopté à l'unanimité.

Programme 2012

Date	Lâcher	Concours	Genre	Type	Observations
6/04	7/04	MESSAC,Châteaubriant ou Nantes	T.P		CHOLET pour le 35
13/04	14/04	CHOLET	T.P		
20/04	21/04	POITIERS	T.P		
27/04	28/04	JARNAC	T.P		Fédéral hors cham- pionnat et non doté
3/05	5/05	MARSAC	T.P	Fédéral	
11/05	12/05	MESSAC,Châteaubriant ou Nantes	T.P		CHOLET pour le 35;
17/05	19/05	AGEN	T.P	Fédéral	
25/05	26/05	SAUMUR	T.P		
31/05	02/06	MONTAUBAN	T.P	Fédéral	
08/06	09/06	POITIERS	T.P		
14/06	16/06	TOULOUSE	T.P	Fédéral	
22/06	23/06	SAINTES	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1 an
28/06	30/06	ELNE	T.P	Fédéral	Inter-Régions
06/07	07/07	JARNAC	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1 an
14/07	15/07	POITIERS	T.P		Lâcher le Dimanche
19/07	21/07	TOULOUSE	T.P	Fédéral	
27/07	28/07	ANGOULEME	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1an et Jeunes (Lâcher groupé)

Transports :

Il est envisagé de remplacer une partie du matériel de transport, notamment la remorque qui donne des signes d'usure. Mr ESNAULT pense que c'est la solution la plus intéressante (le tracteur étant encore en bon état 640000 Kms) ne nous engagerait pas financièrement, notre trésorerie nous permettrait d'y faire face sans avoir recours à l'emprunt, ce qui n'est pas négligeable.

Mr PERSAIS dit que le tracteur consomme beaucoup trop pour nos besoins et pense que le remplacement de l'ensemble actuel par un porteur, plus une remorque nous ferait faire une économie en carburant d'environ 2700 € annuels. Mr ESNAULT répond que l'investissement risque d'être beaucoup plus lourd.

Mr ESNAULT propose alors: Pourquoi les Groupements ne prendraient ils pas les transports à leur charge comme cela se fait dans de nombreuses régions ? La Fédération pourrait alors redistribuer aux groupements une bonne partie de sa réserve de trésorerie. Chaque groupement aurait ainsi son autonomie, serait libre d'organiser ses propres concours donc facilité d'établir son programme, de mieux organiser ses ramassages etc. Et si la région ne voulait pas gérer le transport, que feraient les groupements ?

Après vote de l'assemblée, la majorité souhaite conserver le système actuel, mais peut-être revoir le moyen de transport.

Avant de prendre une décision pour le renouvellement du matériel de transport, il a été proposé de prendre avis auprès de personnes compétentes, proches de la colombophilie.

Mrs COLIN, PERSAIS, HELLEUX et PITHON ont été proposés pour faire avancer le projet de recherche relatif au remplacement du matériel de transport.

Cette proposition a été adoptée à la majorité, moins 1 abstention.

Délégués à Gravelines en Janvier 2012.

Les Sociétés tirées au sort, devant représenter la 10ème région à Gravelines sont les suivantes :

- Pour le 22 : St POL de LEON, St MALO, GUINGAMP.
- Pour le 29 : BREST, ERGUE, CHATEAUNEUF du FAOU.
- Pour le 35 : FOUGERES, COMBOURG, LA FRESNAIS.
- Pour le 56 : AURAY.

Un vin d'honneur et un repas convivial, vinrent clore cette journée.

Le Président Fédéral
Marcel ESNAULT

Le secrétaire Fédéral
Henri GANDON